

CENT POUR UN TOIT - 01

Rapport d'activité année 2023

Assemblée générale du 6 avril 2024

NOS ACTIONS EN 2023

1) Point sur les hébergements

Fin 2022 nous avons 15 appartements occupés par 53 personnes : 37 adultes et 16 mineurs

Fin 2023 nous avons 20 appartements dans lesquels nous hébergeons 12 couples avec enfants, un couple sans enfant, 2 femmes seules avec enfants, 3 femmes seules.

Nous hébergeons aussi 4 jeunes majeurs dans un appartement en colocation et depuis janvier 2024 2 jeunes majeurs supplémentaires dans un deuxième appartement.

Nous contribuons au logement de trois autres familles.

Nous hébergeons ou contribuons à l'hébergement de 86 personnes (37 adultes, 49 enfants ou jeunes majeurs dans 23 appartements.

2) Vie du Collège

Depuis l'AG du 1 avril 2023, le Collège est composé de 14 membres élus.

10 réunions ont été consacrées au suivi des finances, à l'accompagnement des familles, au travail inter associatif.

La lettre d'info n°9 a été envoyée début 2024.

Suite à la mobilisation de groupes de personnes, deux nouvelles antennes ont vu le jour à Gex et à Hauteville.

Un réseau des Cent Pour un Toit s'est progressivement mis en place sur le territoire français. Une mise en relation, plus particulièrement suivie par deux bénévoles est un soutien pour les uns et les autres. Cela permet d'échanger sur nos pratiques et de partager nos expériences et c'est un outil de coordination pour la journée nationale Cent Pour un Toit.

3) Les familles hébergées:

En 2023 quatre familles et un jeune majeur ont obtenu un titre de séjour.

Une personne a été expulsée vers son pays d'origine.

Suite à la démarche de RESF, les enfants des familles hébergées qui l'ont souhaité ont pu bénéficier d'une ou deux semaines d'activités dans un centre de loisirs pendant les vacances d'été. Cette action a été concrétisée avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre, du Secours Populaire et du Secours Catholique.

Comme chaque année désormais une rencontre avec les familles est organisée début janvier. C'est l'occasion de mieux se connaître et pour les familles de signer l'avenant annuel de leur convention d'hébergement. Tous sont repartis avec une « boîte de Noël » offerte par l'association Ecocitoy'Ain.

4) Les démarches extérieures:

Collectif Solidarité Migrants: l'association est partenaire.

Association Traces: nous sommes adhérents.

ASDA: nous sommes membres du CA.

Emmaüs: Merci à eux pour l'aide fournie dans l'équipement de nouveaux appartements.

Les membres du culte protestant de Bourg organisent chaque année une collecte, dont Cent Pour un Toit a pu bénéficier en partie. Nous les en remercions.

Des réunions de l'antenne Haut- Bugey ont lieu régulièrement à Oyonnax.

5) Soirée et spectacle du 17 octobre à la Tannerie:

Pour la deuxième année consécutive ont été organisées en France des actions visant à donner de la visibilité à nos associations. Localement nous avons fait le choix de nous inscrire dans la « journée internationale pour l'élimination de la pauvreté » qui a lieu, depuis 1987, le 17 octobre, date de l'appel d'ATD Quart monde.

Nous avons invité les associations caritatives, humanitaires et de solidarité à participer a cette soirée et à présenter leurs activités.

Ces échanges ont été suivis à 20h d'un spectacle sur les thèmes de la pauvreté et de l'immigration. Immigration dont les conditions d'accueil sont une fabrique de pauvreté.